

S'il n'est pas encore possible pour l'individu d'arrêter la prise de la substance injectable, ou s'il n'en a pas envie, on doit au moins essayer de minimiser les risques qu'il fait encourir aussi bien à lui-même qu'à son environnement

Auto-support des usagers de drogues ASUD – 1992

Modèle de santé publique visant à réduire les risques les dangers sanitaires et sociaux à l'usager de drogues quel que soit le statut légal de la drogue. Il s'agit d'une approche pragmatique, soucieuse de la dignité des personnes et refusant les attitudes moralisatrices

Charte de la réduction des risques de «Médecins du Monde»

En Suisse, le Conseil fédéral a défini une stratégie visant à réduire les problèmes de drogues, reposant sur quatre piliers (prévention, traitement, répression et réduction des risques), reconnus comme les fondements de sa politique en matière de drogue, compte tenu de la Loi sur les Stupéfiants et des conventions internationales. Ainsi, une approche pragmatique en matière de politique des drogues plutôt qu'une approche idéologique ou moraliste a été privilégiée depuis 1991. Cette politique a permis de constater qu'il était non seulement possible de réduire les dommages sanitaires liés à la consommation illégale de drogues, mais également de mieux connaître les personnes usagères de drogues, de renforcer leurs liens avec la collectivité et, par là même, leurs capacités à sortir de leurs addictions.

A Genève, et dès cette même année, ces résultats ont été possibles grâce à une volonté politique affirmée par le Conseil d'Etat qui a voulu des réponses concrètes, avec la création de plusieurs structures d'accueil. L'accès en a été facilité afin de toucher le plus grand nombre de personnes faisant activement usage de produits psychotropes.

Au départ, le Groupe sida Genève, puis l'association Première ligne depuis 2004, permettent de réaffirmer le travail de réduction des risques liés à l'usage de drogues à Genève.

Les personnes usagères de drogues ont démontré toute l'importance qu'elles attachent à leur santé et à leur vie.

Les prises de position que l'association Première ligne présente aujourd'hui réaffirment sa volonté de défense des personnes consommatrices de drogues. Accorder un nouveau statut aux personnes usagères de drogues, c'est les reconnaître au-delà de la consommation de drogues et valoriser ce qu'elles sont et leurs potentiels en tant qu'êtres humains.

5 thématiques sont abordées qui représentent les enjeux majeurs du travail de réduction des risques pour les années à venir :

- L'accès universel aux prestations de réduction des risques liés aux drogues,
- La prise en charge globale des personnes usagères de drogues dans notre société,
- Le développement d'alternatives à la guerre à la drogue,
- Le développement d'hébergements durables en faveur des personnes usagères de drogues,
- Les actions de réduction des risques liés à l'usage de drogues en milieu festif.

Débattons, parlons-en ... un travail de concertation partagée mènera à une amélioration durable de la situation socio sanitaire des personnes usagères de drogues !

Pour un accès universel aux prestations de réduction des risques

Prise de position du 18 mars 2015

L'association Première ligne réaffirme la nécessité de l'accès universel aux prestations de réduction des risques pour toute personne faisant usage de produits psychotropes.

Elle demande :

- Le maintien à long terme de l'accès universel au Quai 9, espace d'accueil et de consommation, soit un accès sans distinction de nationalité, de provenance ou de statut des personnes usagères de drogues.

Ce cadre de l'accès aux soins pour tous est posé par la Loi sur la santé du Canton de Genève¹ *«le plan cantonal d'accès aux soins a pour but de garantir l'accès aux soins pour tous. A cet effet, il établit les bases d'une collaboration et d'une coordination des prestataires de soins publics et privés»*.

Une limitation d'accès au Quai 9 ciblant les personnes usagères d'origine étrangère entraînerait inévitablement :

Sous l'angle sanitaire :

- une augmentation de la transmission du VIH, hépatites B + C et autres infections sexuellement transmissibles (IST) au sein de la population consommatrice de drogues d'origine étrangère mais aussi locale,
- de nouvelles prises de risques, avec une augmentation des risques infectieux (réutilisation du matériel d'injection par exemple) et donc, une augmentation des coûts et une surcharge d'activités pour les services de soins destinés aux personnes migrantes, sans droit,
- une augmentation des overdoses mortelles, notamment sur les lieux publics, en l'absence de soins immédiats rendus possibles par la consommation au Quai 9,
- le développement d'un marché parallèle de seringues stériles.

Sous l'angle social :

- une appropriation des lieux publics et de lieux inappropriés pour des consommations de produits psychotropes et une augmentation de matériel d'injection usagé entraînant des risques pour la population,
- une augmentation notoire des doléances de la part du voisinage,
- une perte de collaboration dans les relais avec les partenaires en Suisse et en France voisine.

L'accès universel à des prestations de réduction des risques liés à l'usage de drogues doit impérativement être maintenu.

¹ LS K103 du Canton de Genève¹ au chapitre IV, Planification sanitaire, art 30, Plan cantonal d'accès aux soins, al.2

Pour une prise en charge globale de la personne usagère de drogues dans notre société

Prise de position du 18 mars 2015

L'association Première ligne défend la nécessité d'offrir des prestations sociales aux usagers de drogues en complément d'une prise en charge sanitaire adéquate. En particulier, l'association vise à promouvoir la réinsertion socio professionnelle des personnes usagères de drogues.

Elle demande :

- Une politique publique concertée tenant compte autant des prestations sociales que des éléments sanitaires,
- Des moyens financiers nécessaires à la réalisation de ces prestations.

Cela implique :

- Le maintien et le développement des prestations de réduction des risques sanitaires,
- Le développement de prestations spécifiques à la lutte contre l'hépatite C (les personnes usagères de drogues étant spécifiquement touchées par ce virus),
- Une valorisation du potentiel des personnes usagères de drogues à se mobiliser dans des projets leur permettant un mieux-être,
- Une reconnaissance de leurs ressources et de leurs capacités et aptitudes à travailler.

Qu'est-ce que la santé sociale ?

La santé, définie par l'Organisation mondiale de la santé, est un état de complet bien-être physique, mental ou social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité (1946).

La [déclaration de Jakarta](#) (1997)¹ précise qu'un certain nombre de déterminants sont les conditions préalables à l'instauration de la santé. Elle cite notamment la [paix](#), le [logement](#), l'[éducation](#), la [sécurité sociale](#), les [relations sociales](#), l'[alimentation](#), un [revenu](#), la [responsabilisation des femmes](#), un [écosystème](#) stable, une [utilisation durable des ressources](#), la [justice sociale](#), le [respect des droits humains](#) ou encore l'[équité](#).

En accord avec cette déclaration, l'association Première ligne a toujours défendu les personnes usagères de drogues dans leur globalité et a toujours refusé de les réduire à leur simple statut de consommatrices. Ainsi, accéder à une activité, se sentir capable d'élaborer des projets, même à très court terme, est tout aussi important que de bénéficier de matériel stérile et de soins de santé primaire. Il s'agit de mettre au premier plan l'être humain que l'étiquette de «toxicomane» cache encore souvent.

¹ Issue de la quatrième conférence internationale sur la promotion de la santé / Déclaration d'Alédaïde sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques
- OMS - http://www.who.int/social_determinants/fr/

L'expérience menée par le dispositif mis en place en septembre 2010 dénommé «le Pôle de valorisation des compétences sociales et professionnelles des usagers de drogues» nous prouve, année après année, que les personnes usagères de drogues ont des compétences professionnelles et la capacité de les utiliser dans différentes activités de travail. Pour autant, il faut adapter ces activités aux situations que vivent les consommateurs d'une part et, d'autre part, proposer un encadrement constant et privilégié permettant de mobiliser les personnes usagères de drogues dans des projets de réinsertion socio professionnelle individualisés.

D'une politique de santé publique liée au VIH, le travail de réduction des risques doit évoluer vers une politique de préservation de la santé globale qui tient compte des besoins sociaux exprimés régulièrement par les personnes usagères de drogues.

Pour le développement d'alternatives à la guerre contre la drogue

Prise de position du 18 mars 2015

En s'appuyant sur vingt ans de travail de réduction des risques liés à l'usage de drogues, l'association Première ligne se positionne en faveur d'alternatives à la guerre contre la drogue.

Elle demande :

- L'ouverture d'un débat large et objectif sur une meilleure réglementation des marchés de la drogue afin d'offrir une meilleure protection aux personnes usagères de drogues.

En outre, l'association Première ligne :

- Soutient les recommandations de la Commission Mondiale pour la politique des drogues, en proposant des alternatives à la guerre contre la drogue, permettant de réduire considérablement la criminalisation des personnes usagères de drogues, d'éradiquer les systèmes criminels de l'offre des drogues et de mieux réguler les marchés,
- Souhaite une politique nationale concertée, qui permettra de réfléchir à une nouvelle réglementation des stupéfiants, à travers notamment la dépénalisation de la consommation et un meilleur contrôle des drogues par l'Etat,
- Soutient le projet genevois du «cannabis social club» (réglementation et meilleure régulation de la production, vente et consommation du cannabis),
- Défend les dispositifs d'analyse de produits psychotropes, en direct et en différé, permettant l'analyse chimique des produits psychotropes, le renforcement du travail de réduction des risques liés aux consommations dites récréatives, l'intensification de l'information et le relais vers les institutions de soins et de soutien.

L'échec d'une guerre à la drogue lancée il y a plus de cinquante ans

Dans le monde, les politiques en matière de drogues ont été élaborées dans le but de réduire les dommages pour les personnes consommant des psychotropes et pour les sociétés. Moins de crime, meilleur état de santé et davantage de développement économique et social étaient les principaux objectifs de cette politique. Or, les effets de la guerre à la drogue menée depuis plus de cinquante ans démontrent clairement des résultats contraires et les dégâts qu'elle a causés dans le monde sont nombreux. Organisations mafieuses, criminalisation et dégradation de la santé globale des personnes usagères de drogues, inégalité de traitement et d'offres de soins sont, entre autres, les aspects les plus problématiques de ces politiques.

Depuis l'instauration de la «guerre contre la drogue», le marché de la drogue est toujours aussi prolifique et bénéfique pour ceux qui en font le commerce. Les Etats se sont engagés à lutter et détruire ce marché afin d'en éradiquer les méfaits, mais force est de constater que le sujet est toujours présent et qu'il est loin de s'estomper. Pour preuve, les nombreux débats dans le monde où s'opposent volonté d'augmenter la répression et des positions prônant une modification de cette politique, réflexion qui se base sur une dépénalisation de l'usage de drogues.

Cette guerre à la drogue rime parfois avec un non-respect des Droits de l'Homme dans certains pays, à travers notamment l'application de la peine de mort à l'encontre de consommateurs ou de trafiquants de drogues. Première ligne ne peut que dénoncer cet état de fait.

Aujourd'hui, le bilan de cette guerre est dénoncé à travers le monde par de nombreux experts en la matière et les déclarations se multiplient en faveur d'un changement de politique. Des alternatives à la répression et la criminalisation se développent. Le travail de la Commission mondiale pour la politique des drogues (Global Commission on Drug Policy www.globalcommissionondrugs.org) recommande de «briser le tabou», de mener un débat ouvert et de promouvoir des politiques qui préviennent ou réduisent les risques liés à la consommation des drogues. Elle recommande aussi d'augmenter les investissements dans la recherche et l'analyse de l'impact des différents programmes et stratégies.

L'association Première ligne souscrit aux recommandations de la Commission mondiale pour la politique des drogues.

Réglementer le marché des drogues, c'est prendre le contrôle sur les systèmes mafieux afin de mieux protéger les personnes qui font usage de produits psychotropes.

Dans le débat sur les stupéfiants:

Dépénalisation signifie renoncer à punir pénalement l'acte de consommer des stupéfiants et/ou le commerce

Libéralisation désigne le processus visant à réduire, voire à éliminer la [prohibition des drogues](#)

Légalisation ou Réglementation signifie substituer à la prohibition un cadre légal qui prévoit le contrôle par l'État de la production à la vente

Pour le développement d'hébergements durables en faveur des personnes usagères de drogues

Prise de position du 18 mars 2015

L'association Première ligne réaffirme la nécessité de logements adaptés pour les personnes usagères de drogues.

Elle demande :

- Une politique publique concertée pour du logement en faveur des personnes en situation de précarité, dont fait partie un certain nombre de personnes usagères de drogues,
- Des logements stables et durables, tenant compte de la consommation active de produits psychotropes,
- La mise à disposition de moyens financiers et humains pour un encadrement adapté à ce type de logement.

Pour ce faire, l'association Première ligne souhaite prendre part aux réflexions qui doivent être initiées par les autorités.

Un logement avant tout

Avant toute démarche de réhabilitation, le logement prime, quelle que soit la situation d'une personne précarisée. Peut-on se projeter dans un avenir, même proche, penser à ses rendez-vous de traitement ou avec son assistant social si l'on sait où dormir chaque soir ?

A Genève, le manque de logements touche un large public, la crise du logement prêterite de manière durable les plus démunis. Donner un habitat, digne et correct, revient à réfléchir à la place que la société doit leur conférer, à leur droit de citoyen, leur «droit de cité». Il est en effet difficile de travailler sur une politique de santé globale lorsqu'un simple statut inhibe le «droit de cité» de la personne, son droit d'exister dans la société, d'y avoir une place. Une place dans une cave, une chaufferie d'immeuble ou dans un coin d'un parc public ne relève pas du droit à un logement décent que toute personne peut revendiquer.

Pour autant, les logements que nous demandons doivent être adaptés au public qui en a besoin. Pour les personnes usagères de drogues, il est possible de mettre en place des mesures de réduction des risques concrètes qui ont fait leurs preuves et qui permettront aux bénéficiaires de dormir en toute quiétude. En effet, cette population a souvent besoin de consommer durant la soirée, avant de dormir; certains ayant pris l'habitude de consommer pour se sentir en meilleure sécurité ou, plus simplement, pour réussir à supporter ces conditions de vie très précaires.

La question des chiens doit être aussi traitée, les animaux représentant pour la plupart des personnes usagères de drogues un compagnon «d'infortune», une protection. Ainsi, des supports doivent être développés afin d'accueillir ces compagnons à quatre pattes dans de bonnes conditions.

Des expériences ont été menées dans d'autres pays qui ont démontré qu'il est possible de créer des hébergements destinés aux personnes usagères de drogues, sans qu'il y ait des problèmes particuliers relatifs aux risques d'overdose ou autres désagréments liés à la consommation. Le concept «le logement d'abord» (Homes First) a été développé en Amérique du Nord pour les personnes précarisées. Nous devons nous appuyer sur ces expériences afin de mettre en place à Genève des solutions adéquates qui fonctionneront à long terme.

Offrir des logements durables, c'est donner les moyens aux personnes usagères de drogues de prendre soin de leur santé.

Pour des actions de réduction des risques liés à l'usage de drogues en milieu festif

Prise de position du 18 mars 2015

L'association Première ligne réaffirme la nécessité d'actions de réduction des risques liés à l'usage de drogues en milieu festif.

Elle demande :

- Le maintien et le développement d'actions de réduction des risques en milieu festif,
- La mise à disposition de moyens financiers pérennes pour l'action Nuit blanche? à Genève,
- La mise en place de services d'analyse de substances psychotropes sur site et en différé.

Les actions de Nuit blanche? touchent la population consommant en milieu festif et souhaitent toucher un plus large public grâce aux analyses de produits.

Nuit blanche? ¹ est une action interinstitutionnelle genevoise, initiée en 2005, par diverses institutions œuvrant dans la santé, auprès de jeunes adultes ou encore auprès de personnes consommant des drogues. Nuit blanche? intervient dans des établissements festifs et sur l'espace public au travers d'outils de prévention et de réduction des risques (préservatifs, informations sur les produits psychotropes, tests sur le taux d'alcoolisation).

De nombreuses études, tant en Suisse qu'en Europe, se sont intéressées au milieu festif et aux consommations qui y étaient liées. Toutes ont mis en évidence une prévalence de consommation de différentes substances nettement supérieure à ce que l'on observe dans la population générale.

A Genève, l'action a pour objectif de permettre aux personnes concernées d'accéder à une information objective et complète sur les risques pris en consommant des substances, de soutenir ces personnes dans la **limitation des risques** encourus, de **favoriser l'accès aux structures de soutien**, en cas de problèmes liés à la consommation, de sensibiliser le grand public à cette problématique et d'avoir une meilleure perception globale de l'ampleur de la problématique à Genève.

Développer le système d'alerte précoce

Malgré la fréquente variabilité de la composition des substances et la multiplication des nouveaux produits de synthèse disponibles sur le marché, peu de **systèmes d'alertes** précoces sont mis en place² afin de surveiller et produire des données exhaustives sur l'évolution des substances en circulation, ce qui représente un défi important en termes de sécurité sanitaire et de santé publique.

¹ L'action **nuit blanche?** est constituée de : Groupe sida Genève, Service d'addictologie (HUG), Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (DIP), Service à la jeunesse (Ville de Genève), Fondation genevoise pour l'animation socio culturelle (FASE), Carrefour addictionS et Première ligne pour la coordination.

² Une nouvelle substance est détectée chaque mois et le nombre de drogues légales, qui sont en-dehors du contrôle international, a atteint un taux «sans précédent» avec près de 350 nouvelles drogues de synthèse identifiées par les experts de la drogue de l'Organisation des Nations Unies depuis 2010.

Un système d'alerte est un outil de communication destiné aux consommateurs afin de les prévenir rapidement sur la présence de nouveaux produits de synthèse, souvent méconnus, potentiellement dangereux et non répertoriés dans la liste des stupéfiants. Précisons que ce système est indissociable des services d'analyse de produits psychotropes qui permettent, eux, de récolter les données pour alimenter les systèmes d'alerte précoce.

Ainsi, Nuit blanche? veut mettre en place des services d'analyse de produits psychotropes afin d'actualiser le système d'alerte national, essentiellement alimenté par les analyses menées à Zurich. Les objectifs généraux d'un dispositif d'analyse de substances sont d'informer les consommateurs sur les produits potentiellement dangereux et réduire les risques liés à leur consommation, de faciliter la diffusion d'information et de messages de réduction des risques dans le cadre d'entretiens-conseils liés au dispositif et de mettre en place des interventions précoces auprès des consommateurs en début de parcours de consommation et qui ne sont pas en contact avec des institutions de soins spécialisées. Il existe deux moyens d'intervention pour analyser les produits psychotropes : l'un, directement pendant une soirée festive, à l'aide d'un laboratoire mobile qui peut analyser sur place une substance et l'autre, en différé, via le prélèvement d'échantillons envoyés à un laboratoire fixe.

Pour ces raisons, les actions en milieu festif et les services d'analyse de substances psychotropes doivent se développer et recevoir la reconnaissance et les moyens financiers nécessaires à leur réalisation.

www.nuit-blanche.ch